

CROISIÈRE VOILE vers Porquerolles

Au départ de **Toulon**

Du samedi 30 mars au lundi 1^{er} avril 2024



Au départ de Toulon, nous vous proposons pour démarrer la saison de voile, un petit tour vers un Porquerolles, plus authentique avant l'arrivée des touristes en été, pour apprécier les criques aux eaux turquoises et les sentiers du littoral...
Nous prévoyons trois voiliers de 40 pieds

ORGANISATEURS :

Denis Richard - 06 61 70 77 84 - captaindenis@free.fr
Violaine Fourmestraux - 06 63 06 90 61 - violaine.fourmestraux@gmail.com

CHEFS DE BORD : Denis Richard – Grégory Lombaert – Jean-Jacques Deplanque

LIEU : « Port d'embarquement : Toulon Vieille Darse »

- Embarquement : vendredi 29 mars 2024 au soir
- Débarquement : lundi 1^{er} avril 2024 en fin d'après-midi (Ne pas prévoir un train trop tôt lundi soir - Possibilité de coucher sur les voiliers lundi soir –)

VOILIERS :

- Chacun a 3 cabines, 7 personnes à bord soit 21 passagers

PARTICIPATION FINANCIERE : 265 euros par personne.

Comprend : Location voiliers – consommables – assurances – nettoyage final - organisation. Ce prix ne comprend pas l'avitaillement de chaque bateau par son équipage, le carburant moteur, les éventuelles taxes de port, les frais d'escale... Les frais non compris dans le forfait sont payés sur la caisse de bord de chaque équipage.

VOYAGE

Co-voiturage ou train

REUNION DE PREPARATION

Présence indispensable à la réunion de préparation :

Lundi 25 mars 2024 à 19h30 – Lieu à confirmer

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Cette croisière est organisée dans les conditions exposées dans la CHARTE DE LA SECTION VOILE, en particulier ce qui concerne :

- les conditions d'inscription (adhésion, assurance, annulation),
- les procédures de réception et de validation des inscriptions,
- les dépenses comprises dans la participation financière demandée,
- les dépenses additionnelles à prévoir,
- les conditions générales de participation (constitution des équipages, programme de navigation, vie à bord, sécurité nautique),
- l'équipement individuel indispensable,
- le transport vers et depuis le port d'embarquement,

Chaque participant prend connaissance des dispositions de la CHARTE DE LA SECTION VOILE préalablement à son inscription.

Consulter la charte <https://www.cihm.info/voile#outils-et-procedures-des-organiseurs-voile>

ENGAGEMENT DU PARTICIPANT

Avec la signature de son bulletin d'inscription, le participant

- atteste avoir pris connaissance de la CHARTE DE LA SECTION VOILE et en accepte expressément les principes et les termes,
- s'engage à respecter strictement toutes les mesures et consignes de sécurité formulées par le chef de bord en cours de navigation.

MODALITES PARTICULIERES D'INSCRIPTION

Inscription postale

Envoi postal d'un bulletin d'inscription exhaustivement complété, daté, signé, accompagné d'un chèque du montant total de la sortie rédigé à l'ordre du CIHM et adressé à :

Violaine FOURMESTRAUX – 12 Route de Grenoble – Résidence Horizon Vauban Bâtiment B – 05100 BRIANCON

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles ; ils ne sont ni moniteurs, ni accompagnateurs professionnels.
--

BULLETIN D'INSCRIPTION

Croisière voile au départ de Toulon
du 30 mars au 1^{er} avril 2024

Pour être valable, le présent bulletin doit être **exhaustivement rempli, daté et signé** et **accompagné du chèque** de participation.

Il est adressé à :

Violaine FOURMESTRAUX – 12 Route de Grenoble – Résidence Horizon Vauban
Bâtiment B – 05100 BRIANCON

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Tel mobile :

E-mail :

Adhérent : numéro :

NIVEAU VOILE

Skipper, Équipier expérimenté, Équipier, Notions, Sans expérience

GILET DE SAUVETAGE ET HARNAIS

j'ai mon équipement j'utiliserai l'équipement du bateau

NOTA : Les voiliers sont équipés de gilets autogonflants

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'ACCIDENT OU D'URGENCE

Nom : Lien N° téléphone :

ASSURANCE SECOURS & ASSISTANCE

Assisteur* : N° contrat : Tél d'appel d'urgence :

*type Mondial Assistance, IMA, etc... Si vous n'en avez pas, notez « sans objet ».

TRANSPORT ENVISAGE

Train Heure d'arrivée :

Co-voiturage en passager

Co-voiturage en conducteur

Si voiture personnelle : Nombre de places de passagers : Heure et lieu de départ

J'ai pris connaissance de la Charte de la section voile et j'en accepte les principes et les termes.

Je m'engage à respecter strictement toutes les mesures et consignes de sécurité formulées par le chef de bord en cours de navigation.

Je joins un chèque de 265 € à l'ordre du CIHM.

Date.....

Signature ;.....